



Compte rendu du conseil d'école n°2 Maternelle de Nolay fait le vendredi 9 février 2024

Maternelle :
0210744V@ac-dijon.fr
Tel : 03.80.21.71.42
Rue Grange Champion
21340 NOLAY

Début du conseil à 18h30

- **Présents :**

- * École maternelle : Mme Peultier (directrice), Mmes Fauvé et Duverger (enseignantes).
- * Représentants de parents d'élèves (RPE): M Bacus et Mme Boulet
- * Mairies : Mmes Bagou et Nicolas (mairie Nolay), Mme Deguin (Cormot-Vauchignon), Mme Dumont (Aubigny-la-Ronce) et M Babouillard (Créot)

Personnes excusées :

M Vanderstuyf (Inspecteur de l'Éducation Nationale – circonscription de Beaune) et Mme Roy (RPE).

- **Désignation du secrétaire adjoint de séance :**

C'est M Bacus qui aura en charge la vérification du compte rendu qui sera transmis aux parents, aux mairies, à la Communauté d'Agglomérations de Beaune et à l'Inspection.

- **Rencontres parents / professeurs**

Les rencontres parents-professeur auront lieu à partir du 12 février pour la classe de Mme Duverger, à partir du 13 février pour la classe de Mme Fauvé et du 8 au 15 mars pour la classe de Mme Peultier.

Concernant les parents séparés, les enseignantes rencontreront les parents ensemble ou séparément selon leur choix (qu'ils devront préciser à l'enseignante).

Le carnet de suivi et les travaux des élèves seront remis aux parents lors de cette rencontre dont le but principal est de faire un point sur la scolarité de leur enfant et trouver ensemble des solutions pour le faire progresser à son rythme dans les différents domaines d'apprentissage.

L'équipe enseignante rappelle qu'elle reste disponible tout au long de l'année pour rencontrer les parents.

De même, l'équipe enseignante souhaiterait ouvrir davantage l'école aux parents afin qu'ils découvrent le fonctionnement de la classe de leur enfant. Plusieurs créneaux seront proposés d'ici la fin d'année durant lesquels les parents pourront s'inscrire.

- **Projets, sorties, spectacles et évènements : ceux menés depuis le conseil d'école n°1 et ceux à venir**

- * Suite au questionnaire fait après le jeu et visant à connaître l'avis des familles, il semblerait que la participation au jeu écologique proposé par "Ma Petite Planète" en automne dernier ait rencontré un franc succès auprès des élèves et des parents. Cependant, quelques améliorations sont à apporter pour que les défis soient plus

adaptés au niveau des élèves et pour que le groupe d'échange créé sur WhatsApp soit plus orienté sur un partage d'idées ou des invitations à "faire ensemble" les défis que sur des validations de défis. Seule la classe de Mme Peultier s'est donc inscrite pour la session de printemps afin de tester une nouvelle approche de ce jeu.

* A la fin du mois de janvier, comme chaque année, tous les élèves de l'école se sont réunis dans la salle de motricité pour partager un morceau de galette, se souhaiter une bonne année, présenter une chanson ou une danse apprise dans chaque classe et danser ensemble. Pour les élèves de TPS-PS, il s'agit du premier événement de l'année où ils doivent danser ou chanter devant un public.

Le deuxième événement qui le permettra sera le jour du carnaval à l'école qui se déroulera cette année le mardi 26 mars. Ce jour-là, chaque classe de l'école maternelle présentera une danse aux élèves de l'école élémentaire.

Le troisième événement sera le spectacle de fin d'année prévu le vendredi 21 juin durant lequel les élèves des écoles maternelle et élémentaire présenteront danse, chant ou sketch devant les familles. Le lieu, prévu initialement sous les halles de Nolay, reste à définir et est en cours de réflexion pour répondre aux aléas météorologiques.

* L'ensemble des trois classes participera à la fête du court-métrage. Chaque enseignante sélectionnera plusieurs courts-métrages parmi ceux proposés pour cet événement. Les films sélectionnés seront en lien avec les projets menés dans chaque classe et en lien avec le domaine du "vivre ensemble".

* La classe de Mme Duverger est inscrite à "La semaine des mathématiques" et au "Rallye mathématiques". A partir du 7 mars, les élèves devront résoudre plusieurs problèmes mathématiques en coopérant ensemble.

* Chaque classe aura une intervention de La Ligue contre le cancer le 13 juin. Cette intervention, adaptée au niveau des élèves, portera sur les dangers liés à l'exposition au soleil et à l'importance de se protéger.

* Courant juin, une sortie de proximité alliant course à pieds et pique-nique zéro déchet sera organisée sur la voie verte de Nolay.

* Mme Peultier prendra prochainement contact avec le président de la Biennale de Sculptures Contemporaines à laquelle l'école souhaite participer afin d'organiser une visite de l'exposition pour chaque classe et de savoir si les élèves de l'école maternelle peuvent participer à certains ateliers.

* L'équipe enseignante envisage d'organiser une bourse aux vêtements courant juin un soir après la classe afin de permettre aux parents de vendre les vêtements, chaussures, blousons de leurs enfants devenus trop petits et d'acheter, à bas prix, de nouveaux vêtements pour eux.

- **Bilan de la coopérative scolaire**

Depuis le début de cette année scolaire, la coopérative a encaissé 3704,76€ (dons subvention et ventes) et dépensé 2300,21€ (matériel, ingrédients, jeux, spectacles...) A la date du 31/12/2023, il y avait 5107,95€ sur le compte de la coopérative (dernier relevé bancaire reçus).

Mme Peultier rappelle que les parents peuvent consulter à tout moment de l'année le classeur de comptes s'ils le souhaitent.

- **Demandes de subvention et de travaux**

* Une demande de subvention avait été faite en février 2023 à la mairie de Nolay dans l'objectif de se rendre au centre Eden cette année. Pour des raisons d'organisation (dates disponibles dans la structure et pour les transporteurs) et économiques (tarif appliqué par

les transporteurs), l'équipe pédagogique s'est orientée sur un autre centre : Le CPIE de Bourgogne. Cette sortie coûtera au total 1519€ (ateliers sélectionnés au CPIE et transport). Cela correspond à la somme de 1530€ de subvention demandée. Au final, la mairie de Nolay avait versé 1600€, la somme restante servira donc à financer l'élevage prévu cette année (étude des vers de terre) et le matériel nécessaire aux ateliers jardinage dans le jardin pédagogique de l'école.

* L'équipe enseignante fera cette année une demande de subvention en lien avec le projet "Musique à l'école" prévu pour l'année scolaire 2024-2025. Cette subvention servira à l'achat d'instruments de musique et permettra d'assister à un ou plusieurs spectacles/concerts.

- **Mise en œuvre de la sécurisation scolaire**

Mme Peultier transmettra chaque année le PPMS au service périscolaire afin d'harmoniser les procédures prévues sur les différents temps.

Mme Bagou a informé qu'un dispositif de signal lumineux avait été installé à l'école élémentaire. Mme Peultier a demandé s'il était possible d'installer également ce dispositif à l'école maternelle afin de préparer les élèves aux mêmes consignes de sécurité. Elle précise qu'elle accueille une élève sourde à l'école depuis cette année et que ce dispositif serait donc plus adapté.

Une réunion de concertation est prévue le 22 mars pour permettre à Mme Peultier, Mme Vaine et le service périscolaire d'échanger sur le fonctionnement de l'école, d'harmoniser et améliorer celui-ci. Mme Bagou sera également présente (si elle peut se rendre disponible).

- **Campagne d'inscription pour la rentrée de septembre 2024**

La campagne d'inscription aura lieu du 2 avril au 3 mai.

Mme Peultier remercie les mairies et les parents de diffuser largement cette information auprès des familles concernées afin que l'équipe pédagogique puisse établir sa répartition de classe début juin et procéder à ses commandes de fourniture.

- **Organisation des élections des représentants de parents d'élèves année 2024-2025**

Un courrier demandant une révision des textes concernant l'organisation des élections des représentants des parents d'élèves a été adressé à Mme la Ministre de l'Education Nationale. Les membres du conseil d'école souhaiteraient une simplification de l'organisation et la mise en place d'une solution technique financée par le Ministère de l'Education Nationale afin de permettre le vote dématérialisé, plus pratique et plus écologique.

Fin du conseil d'école : 20h15